



L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Document de discussion de l'OTSTTSO portant sur l'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion

Reconnaissance des territoires

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario est situé sur le territoire ancestral de nombreuses nations, dont les Mississaugas de Credit, les Anishnabeg, les Chippewas, les Haudenosaunee et les Wendats. Le bureau de l'Ordre se trouve à l'intérieur du « territoire du plat à une cuillère », soit un traité conclu entre les Anishnabeg, les Mississaugas et les Haudenosaunee afin de partager le territoire et de le protéger dans un esprit de communauté. Reconnaisant l'histoire de ce lieu de rencontre, nous exprimons notre gratitude quant à la possibilité que nous avons de vivre et de travailler sur cette terre.

Aujourd'hui, la province de l'Ontario abrite de nombreux peuples différents des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Chaque nation est unique dans sa vision du monde, sa langue et son histoire, et nous continuons à reconnaître de façon réfléchie l'important travail qui nous attend. Nous vous prions d'honorer avec nous l'histoire de ce lieu afin d'aller de l'avant en partenariat et en collaboration, tandis que nous apprenons et désapprenons ensemble.

Engagement en matière de diversité, d'équité et d'inclusion

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario s'engage à promouvoir la diversité, l'équité et une véritable inclusion. S'attaquer activement à la discrimination en la réprouvant ouvertement est une responsabilité que nous partageons tous. À l'Ordre, nous nous engageons à poursuivre ce travail en examinant et en modifiant les processus organisationnels, les ressources et le matériel sous l'angle de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'appartenance, ainsi qu'en mettant au point des ressources et du matériel supplémentaires à cet égard.

L'Ordre a pour mandat permanent de protéger le public en réglementant le travail social et les techniques de travail social. Nous devons toujours prendre en compte notre rôle d'organisme de réglementation en ce qui concerne les questions importantes que sont la diversité, l'équité et l'inclusion. Conscients qu'il y a des limites à notre capacité d'éliminer complètement les barrières systémiques dans notre rôle d'organisme de réglementation et dans les professions du travail social et des techniques de travail social, nous sommes néanmoins déterminés à collaborer et à établir des partenariats avec d'autres organismes motivés à apporter des changements réels et à les mettre en œuvre. Ensemble, nous pourrions surpasser les limites organisationnelles pour parvenir aux meilleurs résultats.

Contexte

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (l'Ordre) est l'organisme de réglementation des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario. L'Ordre réglemente actuellement plus de 28 000 travailleurs sociaux et techniciens en travail social dans toute la province. Notre mandat permanent est de protéger le public des praticiens non qualifiés, incompetents ou inaptes.

L'Ordre reconnaît que la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, ainsi que la lutte contre la discrimination, sont des volets importants de son mandat de protection du public. Pour atteindre ces



L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

objectifs, nous estimons qu'il faut d'abord mieux comprendre le paysage actuel, en tenant compte des barrières éventuelles et de la diversité dans la représentation. Nous voulons nous assurer que nos décisions sont guidées par des expériences vécues et une représentation authentique.

Le 9 septembre 2022, le Conseil de l'Ordre a adopté une motion approuvant en principe l'adoption d'une politique sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion, laquelle vise la collecte de données démographiques auprès des personnes inscrites sur une base volontaire. On prévoit le lancement de cette initiative à la saison de renouvellement 2024, qui débutera à la fin novembre 2023. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de nos engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Pour définir l'approche que nous adopterons dans cette initiative, nous nous sommes inspirés des principes constitutionnels et juridiques de la *Charte canadienne des droits et libertés*, du *Code des droits de la personne* de l'Ontario (le « Code »), de la *Loi contre le racisme* de l'Ontario et de l'Institut canadien d'information sur la santé. En outre, nous nous engageons dans la réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, en particulier en ce qui concerne l'appel à la collecte de données afin de pouvoir mesurer les progrès réels réalisés vers la vérité et la réconciliation.

Nos questions sur l'équité et l'inclusion seront tirées de sources de données existantes (lorsque de telles sources existent), par exemple le recensement canadien et les normes relatives aux données contre le racisme telles que définies dans la *Loi contre le racisme*. Bien que certaines de ces sources de données ne soient pas entièrement inclusives, l'utilisation des questions existantes permettra de mesurer les données recueillies par l'Ordre et de les comparer, dans une certaine mesure, avec celles du grand public ontarien. Nous reconnaissons également qu'il existe différentes manières de reconnaître et de réunir les connaissances issues de différentes cultures.

Nous reconnaissons que les données ne brosseront pas un tableau complet ou parfait des caractéristiques démographiques de tous les travailleurs sociaux et techniciens en travail social, puisque les personnes inscrites peuvent choisir de répondre (ou non) aux questions sur l'équité et l'inclusion. Il s'agit simplement d'un point de départ. Pour en savoir davantage sur l'utilisation des données, veuillez consulter la section ci-dessous intitulée « Comment les données seront utilisées ».

Une fois cette initiative lancée, nous poursuivrons notre engagement auprès des personnes inscrites et des autres parties prenantes dans le cadre de notre engagement en faveur d'une amélioration continue.

Objectif

L'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion repose sur le principe fondamental selon lequel on ne peut comprendre et améliorer de manière efficace que ce qui est mesuré. L'initiative a été mise au point pour aider à cerner et surveiller le racisme et la discrimination systémiques au sein des professions du travail social et des techniques de travail social.

Nous espérons, en recueillant ces données :

- Fournir un aperçu de la mesure dans laquelle la diversité du public ontarien se reflète dans les inscriptions à l'Ordre;
- Mettre en évidence les disparités et les barrières systémiques qui conduiront à une prise de décision fondée sur des preuves;
- Comprendre la composition démographique des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario au chapitre de la diversité (par leur auto-identification);



L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

- Cerner et surveiller le racisme et la discrimination systémiques dans le but de faire progresser et de promouvoir l'équité.

Au gré de notre progression dans cette initiative, nous espérons pouvoir vous fournir davantage d'informations sur la manière dont ces objectifs seront atteints.

Comment les données seront utilisées

Nous reconnaissons notre influence et notre responsabilité à l'égard du public ontarien ainsi que des professions du travail social et des techniques de travail social. Nous reconnaissons qu'en tant qu'organisme de réglementation, nous sommes limités dans notre capacité de nous attaquer comme il se doit aux barrières systémiques. À ce titre, nous nous engageons à établir des partenariats et à collaborer avec d'autres organismes mieux placés pour apporter des changements réels dans le but d'obtenir des résultats tangibles.

Dans un premier temps, nous avons l'intention d'utiliser les données recueillies aux fins suivantes :

- Établir un point de référence quant aux caractéristiques démographiques des personnes inscrites à l'Ordre;
- Fournir un aperçu de la mesure dans laquelle la diversité du public ontarien se reflète dans les inscriptions à l'Ordre; et
- Repérer les écarts et les disparités entre nos personnes inscrites et le public ontarien.

Une fois notre point de référence établi, nous pourrions utiliser les données recueillies pour éliminer les barrières systémiques et offrir un éclairage utile aux initiatives en faveur de l'équité, afin de mieux servir le public ontarien.

Dans le cadre de nos responsabilités en tant qu'organisme de réglementation, nous comptons nous appuyer sur les données recueillies pour mettre en œuvre des initiatives particulières, par exemple :

- Mettre au point un soutien à la pratique et des programmes visant à aider les personnes inscrites à mieux servir les communautés. Il pourrait s'agir de ressources telles que la formation à la compétence et à l'humilité culturelles;
- Élargir nos efforts en matière de relations gouvernementales pour inclure des recommandations faisant la promotion de l'équité au niveau éducatif. Par exemple, nous pourrions souligner la nécessité, pour le gouvernement, d'envisager d'offrir des bourses et un soutien financier supplémentaires aux personnes issues de communautés sous-représentées dans les professions du travail social et des techniques de travail social.

À travers la collecte, l'analyse et la production de rapports sur les données, nous aurons la possibilité d'établir des partenariats et de collaborer avec d'autres organismes capables de plaider en faveur de changements allant au-delà de nos limites organisationnelles. Nous allons :

- Faire équipe avec des organismes comme l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario et l'Ontario Social Service Worker Association, à même de promouvoir une représentation plus diversifiée au sein des professions;
- Collaborer avec les employeurs pour les aider à élaborer des stratégies pour mieux servir leurs communautés et résoudre les disparités au sein de leurs organisations;
- Collaborer avec le milieu de l'enseignement pour cerner les meilleures stratégies pour attirer des étudiants d'origines et d'expériences diverses.



L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Comment les données ne seront pas utilisées

Nous sommes conscients que, par cette initiative, nous invitons les personnes inscrites à s'auto-identifier et à communiquer des informations personnelles. La divulgation d'informations s'accompagne d'une vulnérabilité inhérente, et nous nous engageons à assurer la sécurité, la protection et le respect de la vie privée de chaque personne et des informations qui nous sont transmises. En plus de conserver les données dans un système sécurisé, nous nous abstenons :

- D'utiliser ou de communiquer les données d'une manière qui permettrait l'identification d'une personne inscrite;
- D'utiliser les données dans l'intention de nuire à une personne inscrite ou d'exercer une discrimination à son encontre. Par exemple, les données ne seront jamais utilisées dans le cadre du traitement d'une plainte ou d'une procédure disciplinaire, ou vérifiées dans le contexte de l'exigence d'une pratique sécuritaire applicable aux personnes inscrites;
- D'utiliser ou de communiquer les données pour perpétuer des stéréotypes sur des groupes particuliers.

Développement et engagement

La recherche de perspectives multiples et l'intégration d'expériences vécues dans notre processus sont essentielles pour nous, dans la poursuite de notre objectif d'inclusion authentique. Une partie de notre travail à ce jour a consisté à rechercher des conseils, des consultations et une orientation auprès d'un large éventail de communautés et d'organismes.

L'Ordre a collaboré avec Uppala Chandrasekera, MSS, TSI, qui a joué un rôle crucial dans le développement de cette initiative. Uppala est directrice de la santé publique pour Toronto Public Health. Elle a élaboré et dirigé la création de politiques d'équité et d'inclusion dans d'autres organisations, dont le Conseil des services de police de Toronto, l'hôpital Mount Sinai et la Commission de la santé mentale du Canada.

En outre, nous avons consulté les organisations suivantes, principales parties prenantes :

- Direction générale de l'action contre le racisme de l'Ontario;
- Commission ontarienne des droits de la personne;
- CAMH;
- The 519;
- Alliance pour des communautés en santé;
- Citizen Advisory Group.

Cette liste, qui n'est pas exhaustive, donne des exemples des types de parties prenantes clés avec lesquelles nous nous engageons à développer l'initiative. Nous poursuivons les discussions en 2023, avec un accent particulier sur les communautés et les organismes autochtones.

La rétroaction des personnes inscrites à l'Ordre sur cette initiative est d'une grande importance pour nous; nous les inviterons d'ailleurs à nous faire part de leurs idées au printemps 2023.

Autorité et responsabilité relativement à la collecte de données



L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Nous pensons qu'il est de notre responsabilité sociale de recueillir des données. En tant que principal organisme de réglementation des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social, nous reconnaissons que l'Ordre a le privilège d'être le seul organisme en mesure de recueillir des données démographiques sur ces professionnels en Ontario. Nous nous engageons à recueillir ces données de manière respectueuse, responsable et équitable.

En vertu du *Code des droits de la personne* de l'Ontario, l'Ordre est autorisé à recueillir ces données, et en a la responsabilité. Le Code autorise la collecte et l'analyse de données démographiques, pourvu que celles-ci soient recueillies à des fins compatibles avec le Code, telles que la surveillance de la discrimination, l'identification et la suppression des barrières systémiques, la prise en compte des désavantages historiques et la promotion de l'équité. En vertu du Code, une organisation qui choisit de ne pas recueillir de données dans des situations où une telle activité est autorisée pourrait ne pas être en mesure d'affirmer qu'elle n'a pas commis de discrimination au sens du Code.

Méthode et procédures

Une fois l'initiative lancée, les personnes inscrites seront invitées à partager leurs données sociodémographiques de façon volontaire au moment du renouvellement de leur inscription chaque année.

- Les questions sur l'équité et l'inclusion seront entièrement facultatives; les personnes inscrites qui choisissent de ne pas y répondre pourront tout de même effectuer leur renouvellement.
- Nous inviterons les personnes inscrites à ne partager que ce qui leur convient. Elles peuvent choisir de répondre à certaines questions, à toutes les questions ou à aucune des questions, et peuvent se retirer en tout temps en choisissant « Je préfère ne pas répondre » pour les questions à choix multiples ou en inscrivant « S.O. » pour les questions ouvertes.
- Aucun programme, service ou avantage ne sera refusé aux personnes inscrites qui ne répondent pas aux questions.
- Les données seront stockées dans un système sécurisé, auquel seuls quelques membres du personnel de l'Ordre auront accès.
- Les données fournies par chaque personne inscrite resteront confidentielles.
- Les données fournies ne seront pas associées au profil d'une personne inscrite.
- Les personnes inscrites peuvent en tout temps retirer leur consentement et demander à l'Ordre de supprimer ou de cesser d'utiliser leurs informations.

Une fois les données recueillies, l'Ordre les analysera et en rendra compte.

- Les données ne seront communiquées que sous forme agrégée, ce qui signifie que les personnes inscrites ne pourront pas être identifiées par les données qu'elles choisissent de soumettre.
- La communication des données ne perpétuera pas les stéréotypes associés à des groupes spécifiques.

Références

L'Ordre a consulté, durant l'élaboration de l'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion, un large éventail de ressources et de références. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de ces ressources.



L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Direction générale de l'action contre le racisme de l'Ontario. (2021). « Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique » Extrait de :

<https://www.ontario.ca/fr/document/normes-relatives-aux-donnees-en-vue-de-reperer-et-de-surveiller-le-racisme-systemique/introduction>

Commission ontarienne des droits de la personne. (N.d.). « Racisme et la discrimination raciale - Collecte de données (fiche) ». Extrait de : <https://www.ohrc.on.ca/fr/racisme-et-la-discrimination-raciale-collecte-de-donn%C3%A9es-fiche>

Commission ontarienne des droits de la personne. (2009). « Comptez-moi! Collecte de données relatives aux droits de la personne ». Pp. 8-9. Extrait de : https://www3.ohrc.on.ca/sites/default/files/attachments/Count_me_in%21_Collecting_human_rights_base_d_data_fr.pdf

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). « Commission de vérité et réconciliation du Canada : appels à l'action ». P. 6. Extrait de : https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/01/Calls_to_Action_English2.pdf